

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE SANCOINS (Cher)**

Département du Cher  
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2025**

**DÉLIBÉRATION N° 11/2025**

<b>OBJET :</b>	<b>CONVENTION DE PARTENARIAT AFFERENTE AUX ATELIERS « LA SANTE DE VICTORINE »</b>				
<i>Nomenclature :</i>	<i>9.1.5 Divers</i>				
<b>Présents</b>	<b>Suffrages exprimés</b>	Pour	Contre	Abstention	Non participant au vote
<b>10</b>	<b>13</b>	13			
<b>Rapporteur :</b>	Pierre GUIBLIN				
<b>Secrétaire de séance :</b>	Ginetta ANZIL				

L'an deux mil vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> avril, à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GUIBLIN, et après convocations régulièrement faites à domicile.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Pierre GUIBLIN, Sodia PHILIPPEAU, Dominique CIVRAY, José ANTONIO, Carole CHOQUET, Nadège VALENTI, Adrien FONTAINE, Jeanne GAZEAU, Nicolas BERGER et Ginetta ANZIL.

**Absents ayant donné pouvoir :**

Madame Laetitia GLORIAU	a donné pouvoir à	Monsieur Dominique CIVRAY
Madame Sandrine BELIN	a donné pouvoir à	Madame Sodia PHILIPPEAU
Monsieur Maurice MICAULT	a donné pouvoir à	Monsieur José ANTONIO

**Absents excusés :**

Néant.

-----  
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 13

POUVOIR : 3

PRESENTS A LA SÉANCE : 10

Date de convocation : 21 mars 2025

**DÉLIBÉRATION**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Sancoins ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le projet de convention annexé ;  
Vu le rapport du Président ;

Considérant que le CCAS de Sancoins souhaite renforcer ses initiatives en faveur des seniors, dans le but d'améliorer leur qualité de vie sur la commune.

Considérant qu'à ce titre, le CCAS s'est rapproché de l'Association VICTORINE dont l'objectif premier est de proposer un programme s'inscrivant dans le cadre de la promotion de la santé, en veillant au maintien de l'autonomie des aînés.

Considérant qu'à l'issue d'un court sondage réalisé auprès des membres du CCAS et de l'Association VICTORINE, il apparaît que le premier atelier à organiser dans notre commune devrait porter sur la santé de VICTORINE.

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et sur proposition du Président :**

- **approuve la convention de partenariat tripartite pour la mise en place des ateliers VICTORINE (document annexé) ;**
- **autorise Monsieur le Président à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

A Sancoins, le 1<sup>er</sup> avril 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Président



Pierre GUIBLIN

Le secrétaire de séance,

Ginetta ANZIL

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ginetta".

Date de publication : 02/04/2025

Mode de publication : mise en ligne.